

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **JEUDI 25 JUIN**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : **18 juin 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, BOITIER Jean-Louis, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, LEQUES Thierry,
FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie,
ROBERT Nathalie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT Délizia, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs

Absents : ARRIVÉ Hervé

Absents avant donné pouvoir : BAUDIT Mathis à MOTARD Daniel, ROMPILLON Nelly à AUDEBERT Délizia

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 23 voix Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

DE 066-2026/06-011 TRAVAUX CHEMIN DU TERPIS

Jean-Jacques GAURIVEAUD rappelle aux élus que le conseil municipal s'était engagé à procéder à la réfection de la voie Chemin du Terpis, sous réserve que la commune soit propriétaire de l'emprise foncière nécessaire aux travaux. Il indique que tous les riverains ont donné leur accord pour céder les délaissés de parcelles pour l'euro symbolique à la commune et qu'il convient maintenant d'envisager les travaux.

Il propose au conseil municipal de faire procéder aux travaux de restructuration sous forme de marché à procédure adaptée.

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION***

- ***DIT que les travaux de restructuration du Chemin du Terpis seront réalisés sous forme de marché à procédure adaptée,***
- ***AUTORISE le maire à signer tous documents nécessaires à intervenir.***

Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD



Le secrétaire, Daniel MOTARD

1/1

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026..... - DE 0662026060011-DE

Reçu en préfecture le /07/2026

Délibération affichée le /07/2026

Délibération rendue exécutoire le /07/2026, le maire, Vincent BARRAUD

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr